

Une autre vie s'invente ici



Les Ateliers hors les murs, retours d'expériences. Comment monter un projet ?



Volvic - Crédit PNR Volcans d'Auvergne



Bolquère – Crédit PNR Pyrénées catalanes



Bolquère – Crédit PNR Pyrénées catalane

Synthèse du webinaire du 13 septembre 2023



LES ATELIERS HORS LES MURS, RETOURS D'EXPÉRIENCES. COMMENT MONTER UN PROJET ?

Mots clés : enseignement supérieur, aménagement du territoire, revitalisation, projet local, paysage

LIENS UTILES

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEayZWWdIP4Z

FOND DOCUMENTAIRE

- Capitalisation des ateliers hors les murs – novembre 2022 : [ici](#)
- Note de cadrage de l'appel à manifestation d'intérêt : [ici](#)
- Vidéo « inventer demain » - Ateliers hors les murs à Plombières les Bains dans le Parc des Ballons des Vosges : [ici](#)
- Vidéo « inventer demain » - Projet atelier hors les murs à Volvic dans le Parc des Volcans d'Auvergne : [ici](#)

Animation :

Ci-après la synthèse écrite du webinaire, et si vous souhaitez voir ou revoir ce webinaire, voici le lien du replay disponible sur YouTube :

INTRODUCTION

Par Julia Gartner-Negrin, Adjointe au chef de bureau de la qualité de l'architecture et du paysage au ministère de la Culture

La FPNRF est un partenaire de longue date du Ministère de la culture, à l'échelle nationale et pour ses services déconcentrés comme les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine. Ils participent à une revitalisation écologique et culturelle des territoires (identité territoriales par le bâti ancien, les matériaux, les ressources locales, les savoirs faire, les réflexion sur le climat, etc.) qui nécessite un diagnostic fin de l'existant pour préserver la mémoire collective.

Dans ce cadre, la formation initiale et continue de l'architecte revêt une importance particulière au niveau de la maîtrise d'ouvrage autant que de la maîtrise d'œuvre. Le Ministère de la culture soutient donc la FPNRF et la démarche des Ateliers hors les murs pour élaborer des projets locaux sur le territoire pour la revitalisation des communes et de leurs bassins de vie. Le Ministère de la culture assure la tutelle des écoles d'architecture qui ont, grâce aux Ateliers hors les murs, la possibilité de se confronter aux demandes concrètes des territoires auxquels les architectes seront confrontés dans le cadre de leur vie professionnelle.

Le Ministère de la culture soutient d'autres actions en partenariat avec les Parcs comme des programmes de valorisation de filières de matériaux bio-sourcés. L'objectif est que l'architecture redevienne le reflet de l'écosystème du territoire et alimente un retour aux logiques constructives locales (sobres et économiques).

Le partenariat (convention cadre) entre le Ministère de la culture et la FPNRF sera renouvelé en décembre lors d'une journée à l'ENSA Paris Val de Seine. Les objectifs en sont :

- Participation des habitants
- Aménagement et développement de l'activité dans les territoires ruraux
- Transition écologique et développement durable des territoires

Par Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites Villes de Demain, ANCT

La FPNRF est un des partenaires de l'ANCT de longue date mais aussi un partenaire de la première heure du programme Petites villes de demain (2019). Les ateliers Hors les murs font partie de l'offre de service du programme Petites villes de demain par la mise à disposition de l'expertise de la FPNRF auprès des collectivités qui souhaitent accueillir des étudiants.

Ce programme dispose et bénéficie de cette dynamique avec des sujets d'intervention variés (accessibilité, mobilité, valorisation du cadre de vie et du patrimoine). Il contribue aux réflexions et met en mouvement le territoire par l'immersion des étudiants et l'approche pluridisciplinaire. Il génère ainsi de l'intelligence collective au bénéfice des collectivités.

Historiquement, le dispositif Atelier Hors les murs était conduit à l'intérieur des périmètres des Parcs. Il s'est développé en dehors de leurs périmètres depuis son association avec le programme Petites villes de demain (2021).

Par Yvan Lagadeuc, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas encore partenaire des Ateliers hors les murs. Plusieurs écoles sous sa tutelle ou cotutelle sont cependant impliquées dans cette démarche. Elle permet aux

étudiants de se confronter au concret et de sortir du contexte académique, ce qui manque souvent dans la formation universitaire.

L'intérêt du ministère s'inscrit dans les projets actuels de transition écologique et de développement soutenable avec plusieurs objectifs :

- Sensibiliser l'ensemble des étudiants de niveau licence à la transition écologique et au développement soutenable. Un cadrage a déjà été défini par un groupe de travail piloté par J. Jouzel (paléo climatologue) et L. Badi. Il permet aux établissements la possibilité de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux dans le cadre de la formation.
- Les Universités mettent en place de nouvelles formations (licence sciences de la transition écologique et sociétale, master science de la durabilité porté par l'IRD). L'Université va donc former des étudiants qui ont besoin de ces temps collectifs interdisciplinaires et de ces échanges avec les territoires.

D'autres perspectives sont possibles avec la Stratégie nationale pour la biodiversité dans le cadre de laquelle les collectivités vont être demandeuses de ces formations capables d'apporter des réponses concrètes aux besoins de la société, dans le sens des transitions socio-écologiques.

La FPNRF a besoin du soutien du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour mobiliser les enseignants du supérieur car on observe un regain d'intérêt des territoires mais un essoufflement de la mobilisation de l'enseignement supérieur. L'enjeu réside dans la diffusion des Ateliers Hors les murs vers les enseignants ainsi que leur identification et leur mobilisation directe.

I. HABITER PARC : LA PLATEFORME DU CADRE DE VIE

Par Ophélie Peirin, chargée de mission Marketing territorial, FPNRF

Points Clés :

La plateforme Habiter Parc, mise en ligne en 2022, est un outil destiné à favoriser une meilleure perception du territoire par les acteurs locaux autour des questions du cadre de vie. Elle a pour ambition de permettre aux habitants porteurs de projets de comprendre leur environnement local à travers plusieurs objectifs :

- Rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie
- Favoriser la participation des habitants dans les territoires de Parcs
- Fournir des outils, des exemples participatifs et des petites annonces
- Développer la participation citoyenne dans le cadre de projets d'aménagement menés au sein des Parcs

Dans ce cadre la FPNRF réalise un travail de structuration et une animation de l'offre territoriale à travers un comité de pilotage composé du PNR de la Brenne, de Chartreuse et des Préalpes d'Azur, en partenariat avec Terre de Pixel (création de la plateforme et mise en ligne de contenus).

La Plateforme Habiter Parc, fonctionne comme une plateforme d'information à travers diverses entrées : fiches pédagogiques autour des questions de l'habitat (comment se loger, se nourrir, travailler, se cultiver, se déplacer, se cultiver, etc.), biens immobiliers à rénover et commerces à reprendre, vidéos Inventer Demain, Marque Valeur Parc. Elle contribuera aussi à accompagner le réseau des Parcs dans le développement de filières locales

Cette plateforme constitue un travail d'animation avec les Parcs pilotes, mais aussi l'ensemble des 58 Parcs, elle s'adresse à tous les acteurs du territoire (habitants, élus, entreprises, associations, etc.) afin de les mettre en réseau et ainsi contribuer au projet local en structurant l'offre territoriale.

La plateforme est encore en cours d'évolution. Les questions qui se posent aujourd'hui sont les suivantes : Comment rendre plus opérationnel l'outil ? Comment celui-ci s'inscrit dans le renfort des missions des Parcs et dans l'accompagnement des révisions des Chartes de Parc ?

Liens utiles :

Plateforme Habiter Parc : <https://www.habiter-parc.>

I. LES ATELIERS HORS LES MURS, PRÉSENTATION ET RÈGLES DU JEU

Par Fabien Hugault et Nicolas Sanaa, FPNRF

Les Ateliers hors les murs, un partenariat gagnant-gagnant

Historique

- **2005** : Les Ateliers Hors les murs sont inspirés des méthodes de l'ENSA de Nancy, qui, sous l'impulsion de l'ENSA Nancy, organise des séjours d'immersion monodisciplinaire d'une semaine dans les territoires des Parcs avec des étudiants de Master 2, donc presque professionnels. Les étudiants s'imprègnent de la culture locale, des paysages et des patrimoines. A la fin de la semaine, ils proposent devant les élus, une restitution avec un diagnostic du territoire et des orientations de développement. Ces ateliers sont menés dans des villes et villages qui ont des difficultés à se doter d'un regard extérieur, pour les aider à se projeter dans un développement à moyen et long terme.
- **2015** : Les 10 ans des ateliers de Nancy de Marc Verdier sont l'occasion d'une évaluation de leurs résultats, qui montre, malgré les nombreuses réussites, les limites pour les projets de territoire, d'une approche mono disciplinaire par les architectes.
- **2017** : Ouverture des Ateliers hors les murs avec une assistance à maîtrise d'ouvrages de la FPNRF pour monter des ateliers pluridisciplinaires et inter-écoles.

Principes

- **Les règles essentielles** : Une candidature doit associer à minima deux écoles ou établissements de disciplines différentes, avec une immersion en même temps d'une semaine afin de croiser les approches et de partager les vocabulaires. Ce sont des exercices prospectifs sans commande de la part des territoires. Le dispositif est coopératif, et s'inscrit dans les programmes pédagogiques des écoles pour confronter les étudiants à la complexité des territoires.
- **L'Immersion** : l'idée est de faire de l'urbanisme à partir de l'expérience habitante grâce à l'immersion et la rencontre avec les acteurs des territoires. Cette immersion apporte aux étudiants une vision du rural dans des parcours universitaires souvent centrés sur l'urbain. La durée minimale est d'une semaine d'immersion mais elle peut être adaptable en fonction des calendriers pédagogiques. Le nombre d'étudiants est variable en fonction de la taille de la commune d'accueil et la capacité d'encadrement pédagogique. En fin de semaine, les étudiants proposent des hypothèses de développement qu'ils restituent devant élus et parfois les habitants sous forme de livrables variés (croquis, maquettes, posters, livrets, etc.).
- **Thématique** : centrée sur le projet local à l'échelle d'une commune et de son bassin de vie, avec des entrées variées (approche paysagère, alimentation, patrimoine, ressources forestières, etc.)
- **Les apports** : Diagnostic global du territoire, avec ses atouts et ses faiblesses, enrichit par le regard extérieur et original des étudiants. De plus, les Ateliers hors les murs mobilisent les acteurs locaux autour de moments conviviaux et partagés et produisent des objets stimulants (croquis, maquettes, etc.). Les ateliers sont des événements qui permettent de faire connaître les territoires.
- **Les freins** : Difficultés dans la coordination des agendas des écoles entre elles.

Chiffres clés

- Plus de 40 ateliers,
- 21 Parcs et des communes à l'extérieur des Parcs,
- 39 écoles (1500 étudiants environs),
- 14 disciplines avec des disciplines professionnelles comme les Compagnons du devoir.

Une montée en puissance des Ateliers est observée avec l'entrée dans le dispositif Petites villes de demain, en dehors des périmètres des Parcs, mais travaillant sur des problématiques similaires.

Rôle de la Fédération

- Lancement de 3 vagues de candidatures tous les ans,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des écoles et des collectivités pour identifier les problématiques et les acteurs, mise en relation des écoles et universités entre elles et avec les territoires.
- Recherche de financements complémentaires à la bourse de 1000 euros attribuée par la FPNRF. Les ateliers coûtent entre 8 et 12 000 euros. L'objectif est que l'atelier soit financé à 100% et qu'il n'y ait pas de reste à charge pour les écoles, les universités et les étudiants.
- Capitalisation des expériences (publications, vidéos « Inventer demain »).
- Grâce à l'animation des chargés de mission des Parcs et des Petites villes de demain, les projets génèrent de la commande publique. Le travail des étudiants impacte positivement les projets publics ruraux.

Remarques

- Dans le cadre des Universités, et en particulier de leurs regroupements, les disciplines sont déjà croisées. Une même Université comporte déjà des disciplines différentes. L'important pour les Ateliers Hors les murs est de croiser les disciplines, même si elles sont inscrites dans la même Université.
- Les Ateliers se caractérisent avant tout par l'accueil d'un territoire. Cet accueil doit être confortable. Le territoire loge les étudiants, donne du temps, accompagne les étudiants et les enseignants, mobilise les acteurs clés, etc.

Liens utiles :

Capitalisation des Ateliers hors les murs par la Fédération :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/capitalisation-des-ateliers-hors-les-murs-octobre-2022>

Campagnes en projet 2005-2015 10 ans d'ateliers territoriaux / Atelier Hors les murs ; Verdier, Marc (Direction de publication). Éditeur : École nationale supérieure d'architecture de Nancy. 2015. 185 p. ISBN - ISSN : 978-2-906147-14-0. Disponible sur :

<https://www.ressources-caue.fr/Record.htm?record=19265628124910838009>

II. UN ATELIER HORS LES MURS À VOLVIC, PETITE VILLE DE DEMAIN DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Par Géraldine Dumas, chargée de mission Petites Villes de Demain à Volvic et Romain Chalaye, chargé de mission Urbanisme et Paysage au Parc des Volcans d'Auvergne

Le contexte

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la ville de Volvic :

Le Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand Parc métropolitain, à cheval entre le Puy-de-Dôme et le Cantal. La majorité du territoire est en moyenne montagne donc rural, avec des sites touristiques (Monts de Cantal, chaîne des Puys) et des franges accolées au pôle métropolitain du Grand Clermont. Ce contraste implique différentes actions envers le territoire, sur les espaces naturels et sur l'urbanisme. Dans le cadre de la démarche Petite ville de demain (16 petites villes de demain, 8 dans le Cantal et 8 dans le Puy-de-Dôme), le Parc se positionne sur les démarches d'aménagement et sur l'offre partenariale, par le biais des Ateliers hors les murs avec la ville de Volvic en premier lieu. Le secteur du Grand Clermont est concerné par l'inscription UNESCO de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, qui est aussi classé Grand site de France. Il y a donc un emboîtement des reconnaissances. Afin de renforcer leur dimension territoriale et leur appropriation par les acteurs, un Plan de paysage est mis en œuvre, dans lequel les Ateliers Hors les murs ont trouvé leur place.

La ville de Volvic se situe dans la Communauté d'agglomération de Clermont Ferrand, elle est la porte d'entrée nord du site UNESCO Chaîne des Puys-faille de Limagne et du Parc. C'est une commune étendue (28 km²) avec 17 villages et hameaux. Le centre-ville comporte un patrimoine remarquable avec l'utilisation de la pierre Volvic. La commune dispose de ressources naturelles (ENS, impluvium), d'une attractivité touristique et de l'implantation de la société Eaux de Volvic.

Les Ateliers Hors les murs dans le contexte du programme Petites villes de demain :

Trois communes sont engagées dans le programme Petites villes de demain depuis juin 2021 : Volvic, Châtel-Guyon et Mozac. Le programme démarre par une phase de diagnostic : atouts et faiblesses de la commune de Volvic et définition des études stratégiques à lancer. Les Ateliers hors les murs constituent l'une des fiches du plan d'action Petites villes de demain, validé en Conseil municipal. Le thème central des Ateliers est le végétal, en lien avec les questions de l'habitabilité d'un centre-ville minéral, la végétalisation et les îlots de fraîcheurs. Ces questions étaient déjà prises en main par la ville et donc un moyen de mobiliser les élus. Les Ateliers travaillent sur la ville mais aussi sur le paysage au sens plus large du Plan de paysage avec son inscription dans la faille de Limagne et le rapport entre l'écrin végétal autour de la ville, qui révèle la géologie, et le centre-ville minéral.

Les Ateliers Hors les murs

Les écoles (40 étudiants + 5 enseignants) : groupes de travail mixtes entre les étudiants des deux écoles

- École Supérieure d'Architecture des jardins (ESAJ), 3^{ème} année Bachelor. Des professeurs connaissaient déjà le territoire et travaillaient avec le Parc : approche prospective à différentes échelles de temps et de territoire. Les étudiants de L'ESAJ ont travaillé sur Volvic tout le semestre, ce qui amène à des projets de Bachelors individuels plus poussés en complément des Ateliers.
- Lycée Louis Pasteur Marmilhat, 2^{ème} année BTS aménagements paysagers. École pratique et technique locale appréciée des élus : pistes de réponses très concrètes et immédiates

Le croisement entre la prospective et les réponses à court terme est un choix de la part des élus et du Parc. Les écoles ne se connaissaient pas mais il y a avait déjà des relations de personnes. Les disciplines sont proches mais les approches sont différentes entre les BTS et l'enseignement supérieur.

Calendrier

- Mars 2022 : réflexion sur le projet (thématiques, écoles à mobiliser)
- Juin 2022 : Candidature nationale en ayant déjà les écoles et les dates du terrain (mars 2023). L'anticipation est nécessaire pour coordonner les écoles avant la pause pédagogique estivale.
- A partir de septembre 2022 : réunion en visio entre le programme PVD, les élus, le Parc et les écoles pour anticiper l'organisation de l'arrivée sur place (hébergement, restauration, transports, etc.). Processus chronophage à prendre en compte dans l'organisation des Ateliers. Les élus sont beaucoup sollicités et fournissent des moyens matériels et financiers. Il y a donc un devoir de sérieux dans l'organisation.

Fonctionnement : Atelier in situ (5j du lundi au vendredi)

Il y a un enjeu de pédagogie envers les élus pour éviter la commande auprès des étudiants. Une première approche par site restreints (expression des attentes des élus) permet une accroche dans le territoire et une base de travail pour les étudiants. Les écoles n'ont pas d'obligation de travailler sur ces sites (pas de commande), ils élargissent et modifient les périmètres. La restitution est prévue le vendredi avec un jury le matin en présence des élus et des ateliers par groupe l'après-midi en présence de partenaires

- Ce qui a marché : Ateliers ouverts (18h-20h) le soir sur le lieu d'hébergement pour avoir un dialogue suivi entre les étudiants et les élus. Ces temps d'échanges ont été aussi riches que la restitution du vendredi car ils permettaient un dialogue plus libre et régulier.

Bilan : grande qualité du travail restitué qui, en partant de sites restreints aboutit à des stratégies territoriales complexes. Ce travail refait du lien entre les aménagements communaux et un projet de territoire à plus large échelle. Il touche aussi les élus intercommunaux. Les étudiants apportent un regard neuf sur la Commune, ils amorcent des idées de transformation sur le long terme. Il y a un effort de déconstruction dans les deux sens pour arriver à des stratégies territoriales qui ont du sens. Les élus en ressortent avec une matière de réflexion riche et beaucoup d'idées.

La suite des Ateliers : Au niveau des livrables, une exposition à lieu dans la mairie sur les travaux des étudiants pour les communiquer aux habitants et une publication de restitution sera produite pour synthétiser et essaimer le travail sur le territoire du Parc. Au niveau de la ville, un travail avec les techniciens est engagé pour savoir ce qui est possible de mettre en œuvre à court terme.

- A la suite de l'étude de mobilité, une autre étude sur l'aménagement des espaces publics sera menée en y associant les conclusions des étudiants sur la dimension paysagère.
- Une réunion publique aura lieu avec les habitants (présentation du travail étudiant + projets réalisés)

Budget : 10 000 euros TTC environ (hébergement en camping municipal, restauration, déplacements).

- 1000 euros par la FPNRF
- 5000 euros de la Commune de Volvic
- Budget du Plan paysage pour le reste à charge
- Aucun reste à charge pour les écoles en dehors de l'encadrement des étudiants.
- D'autres budgets existent et sont mobilisables en relation avec le programme PVD.

Synthèse

Les trois facteurs qui ont permis de mener ces ateliers sont :

- Projet à moyen terme à mener avec une anticipation sur l'année,
- Moyens humains pour mener l'organisation
- Faire atterrir les problématiques pour accrocher les élus tout en leur faisant prendre conscience des problématiques et des enjeux de leurs territoires à plus large échelle. Il était important de laisser les élus exprimer leurs attentes, tout en les informant qu'elles seront amenées à se transformer.
- Les projets des étudiants alimentent les territoires avec des projets prospectifs à plus ou moins long terme

Liens utiles :

Programmes Petites villes de Demain : [ici](#)

III. UN ATELIER HORS LES MURS À BOLQUÈRE, DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES CATALANES

Par Julien Picot chargé de mission urbanisme au Parc des Pyrénées catalanes

En Occitanie, il existe un plan de financement spécifique en faveur des "Bourg Centre". Les communes éligibles doivent présenter un projet de territoire avec des fiches actions. Dans ce cadre, l'enjeu des Ateliers Hors les murs est d'accompagner les communes dans le diagnostic et la définition de leurs projets de territoire (petites communes avec peu de moyens qui peinent à avoir une approche prospective).

2019/2020 : Vallée de la Vanéra (Valcebollère, Osseja, Palau de Cerdagne) : École d'architecture de Nancy (30 étudiants) + Faculté Jean Jaurès de Toulouse en urbanisme (20 étudiants). Dépôt du dossier de subvention Bourg Centre en septembre 2023

2023 : Ville de Bolquère : École d'architecture Paris Est (30 étudiants) et la faculté de Perpignan, département de sociologie (20 étudiants)

Méthodologie des Ateliers Hors les murs

Hors Petites villes de demain, le Parc est entièrement responsable de l'atelier. Dans la candidature Bourg Centre, le Parc est cosignataire. Les Ateliers Hors les murs sont des outils pour le projet de territoire.

Le parc des Pyrénées catalanes fait un premier diagnostic du territoire pour définir ses enjeux donc les thématiques à aborder dans les Ateliers et leur organisation.

Organisation du partenariat et dossier de candidature (janvier à septembre n-1) :

- Trouver les enseignements et les enseignants chercheurs qui vont se rapprocher au plus près des enjeux du territoire, via les réseaux, les sites internet des universités et des ENSA (parcours pédagogique, CV des enseignants et leurs thématiques de recherche), le label APERAU (écoles d'urbanisme).
- Mobiliser les élus et personnes ressources sur le territoire et les partenaires.
- Le dossier de candidature permet de cadrer les demandes de subvention plus larges que celles des Ateliers Hors les murs avec l'intégration d'un stage (M2) pour synthétiser et poursuivre le travail étudiant. Il comprend le cadre pédagogique, les financements, l'articulation entre les deux écoles. Dans ce cas, l'Atelier se divise en deux phases. 1 phase de diagnostic (20 étudiants, en sociologie à Bolquère et en urbanisme dans la vallée de la Vanéra) de septembre à février (état des lieux du territoire avec identification des enjeux) et une phase de projet (30 étudiants en architecture). Les écoles d'architecture travaillent sur le territoire pendant tout le semestre (février à juin). Elles restituent les projets en fin de semestre aux élus et aux partenaires. Les écoles se rencontrent au milieu et échangent entre elles pour passer de l'une à l'autre de ces phases.

Diagnostic du territoire et semaine sur place (entre septembre et février) : Le terrain s'effectue sur deux semaines (une pour chaque école avec une rencontre de quelques jours au milieu entre les deux).

- Installation des salles de travail sous forme de micro bureau d'étude (tables, scanner, imprimantes, etc.) accessible sur certaines plages horaires. Le travail s'effectue sur site en journée et des débriefing et animations le soir.
- Les étudiants rencontrent les acteurs ressources identifiés au préalable. Le chargé de mission du Parc accueille les étudiants et les accompagne en plus de leur transmettre les connaissances du Parc. Il est le relais entre les étudiants et les personnes ressources du territoire.
- Il est important de ménager des temps de convivialité en plus du travail (soirée nuit étoilée dans la montagne avec un astronome)

Vers un projet de territoire opérationnel : Comme les Ateliers sont menés dans le cadre de la définition d'un projet de territoire, la communication sur les Ateliers s'effectue à l'issue de ce projet et après qu'il ait été validé par le conseil municipal (livrable à destination du grand public reprenant la genèse du projet, les travaux exhaustifs des étudiants et le travail sur le projet de territoire). Il n'y a pas de communication en amont. La demande pédagogique est de travailler sur des utopies, d'imaginer le territoire dans le cadre de l'arrêt de station de ski par exemple. L'idée est de créer du débat et de la réflexion mais pas nécessairement un projet concret à court terme. Il est donc nécessaire de

travailler ensuite sur la transcription de ces idées en prenant en compte les réalités du terrain (enjeux fonciers, financiers, etc.). Un(e) stagiaire est ainsi employé(e) en appui de la poursuite du travail.

Budget : entre 17 000 euros et 20 000 euros (incluant le stage)

- FPNRF : 1000 euros
- Région dans le cadre du dispositif Bourg-centre : 16 000 euros
- Commune : prend en charge les logements et une participation symbolique de 500 euros
- Autofinancement : 4600 euros
- Pas de reste à charge pour les écoles et universités

Synthèse

L'enjeu des Ateliers est d'enclencher un débat avec les élus en dehors de la commande publique. Il doit permettre de prendre du recul sur la commune et sur la réalité actuelle du territoire ainsi que les tendances à venir. En particulier dans les communes qui ont peu de moyens techniques. Lorsque l'on exclut les logiques de chiffrage, on met avant tout à profit les lectures de terrain sans se donner de limites. Cela permet de ne pas brider les idées. Les écoles ont pour but de travailler dans la prospective et les idées nouvelles pour appréhender l'avenir dans le contexte des crises climatiques.

Liens utiles :

Dispositif Bourg Centre Occitanie : [ici](#)

Label APERAU : [ici](#)

IV. SPEED DATING - RENCONTRES ENTRE LES ÉCOLES ET LES TERRITOIRES PRÉSENTS

Les Parcs et les territoires

- **Faverges (74)**, petite ville de demain à l'intérieur du Parc du Massif des Bauges : Affirmer l'identité du territoire par un parcours patrimonial ? L'enjeu serait d'allier patrimoine et transitions sur un territoire étendu. Une réflexion est déjà en cours sur le montage d'Ateliers.
- **Parc du Doubs Horloger** : 2 petites villes de demain sur le territoire.
- **Parc du Pilat** : recherche d'école de paysage, d'architecture, de design et d'ingénieurs
- **Parc de la Montagne de Reims**
- **Parc du Morvan**

Les écoles et universités

- **Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST)** - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Université Savoie Mont Blanc** (travail avec Bourg-Saint Maurice)
- **ENSA Rennes** : construire autrement dans des territoires ruraux, démarches participatives ? (Parc Massif des Bauges ?)
- **ENSAP Lille** : Rencontre entre les formations d'architecture et de paysage. Un workshop (48h) exploratoire sur des territoires délaissés ruraux, réhabilitation en terres des bâtiments peu occupés est déjà organisé. Les Ateliers Hors les murs pourraient être une montée en complexité avec l'intervention du Parc et d'autres écoles d'autres disciplines.
- **Université Angers** qui travaille déjà sous forme d'ateliers mais de moindre ampleur
 - Masters GAED (Géographie Aménagement Environnement Développement) parcours ETAPE (Environnement, Territoires en Transition, Aménagement, Participation) qui travaille à l'articulation des approches naturalistes et sociales, la participation des habitants, transitions socio-écologique
 - Master GTDL (Gestion des Territoires et Développement Local) parcours CDET (Chargé de développement économique des territoire) : formation bi-disciplinaire géographie et économie

Une future plateforme informatique pour faire se rencontrer les écoles, les parcs et les territoires ?

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Conception et Animation :

Nicolas Sanaa, Aménagement du Territoire FPNRF
Fabien Hugault, Enseignement supérieur et Chartes FPNRF

Synthèse :

Estelle Carlier, ingénieure paysagiste.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels, 75010 PARIS

Tel. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

